ARRITTI

nu 2768 da u 3 à u 9 di nuvembre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cap'artìculu p. 3

Un monde d'incertitude

L'amendement du député Jean Félix Acquaviva à la loi de Finances 2023 pour une taxe sur les plus-values immobilières des résidences secondaires a été adopté à une large majorité par 181 voix contre 120 sur 301 suffrages exprimés, contre l'avis du gouvernement ! Ce n'est pas la première fois que le gouvernement est rappelé à l'ordre par l'Assemblée nationale grâce à l'action des députés de la Corse. À noter aussi l'amendement validé du député Michel Castellani prorogeant le Crédit d'impôt en Corse. Nos députés travaillent bien ! À lire p. 4-5.

Lutte contre la spéculation

Nouvelle avancée pour la Corse !

Question des prisonniers politiques / Processus de dialogue avec l'État

Une résolution adoptée à l'unanimité par les élus de la Corse

p. 6-7

Manifestazione contr'à e bacile d'acqua

p. 2

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

ARRITTI hà apertu duie settimane fà una nova rubrichella in l'onore di u pueta Natale Rochiccioli, natu in u 1911 è spentu in u 2002 à l'età di 91 anni. Duttore di prufessione era un pueta di prima trinca, di ssi Corsi di stintu stuzzicaghjolu ch'ossèrvanu a vita da dacci forse belle lezziò ! Natale Rochiccioli era attaccatu à a lingua è a cultura corsa, era un omu umanistu è generosu. Nativu di Carghjese induv'ellu riposa è induv'ellu hà datu u so nome à u Spaziu Culturale, stava in Aiacciu. Hà marcatu assai u mondu culturale da u tempu di u Riacquistu à l'annate novanta. Hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche !

A ranochja accant'à una vacca

Marc'Andrìa ind'è l'ortu si tinìa a vacca... Ci hè l'arba è a cummudità di l'acqua... Vi dite chì l'ortu duvìa esse postu è vangatu ? À Marc'Andrìa ùn l'interessa, vive da pinsiunatu...

Ma què ùn hè a quistione. Hè piuttostu in quellu chjosu duie ranochje in cunvarsazione :

– A vedi quella vacca cusì bella ? Voli scummette ch'eu diventu cum'è ella ?

– O Mà... falla finita cù a to brulla*... Si tù diventi cum'è una vacca ùn ti manca più nulla. Senza cuntà chì s'ella ti vede imbuffata, hè capace à sciaccatti una curnata...

– Lascia corre e to paure, tù stà quì, è pìglia e misure... *Fuuuuh...* Sò assai ingrassata ?

– A pena più chè una pumata...

– *Fuuuuh...* è avà ?... *Fuuuuh...* Dinò un colpu solu...

– Avà pari tutta Minìa quand'ella aspittava u cuppiolu... Ma arrèstati ch'è tù sìa binadetta, sinnò ai da cripà cum'è un *pneu* di bissicletta...

– *Fuuuuh...* Mi sentu strappà u fiatu...

U frombu chì vene di ròmpevi l'arechja, fù quellu di a ranochja chì era crechja...

È sapete, a vaccaccia, càusa di ssu stalvatu ? Ùn hà mancu vultatu u capu.

Muralità

Sì tutti i vanitosi cripàvanu à u listessu mumentu
Sarìa un veru bumbardamentu... ■

* *Brulla : metatesi di burla.*

Accapu di a reddazzione

Bacile

Stu 29 d'ottobre, una grande manifestazione era urganizata à Sainte-Soline in e Duie Sevre. Dopu à a chjama di 150 urganisazioni. 6000 personi si sò adunite per dì innò à megabacile di ritenuta d'acqua per l'agricultori. L'interdizzioni prefetturale è e bombe lacrimose ùn sò ghjunte à frinà a determinazione di sti difensori di l'ambiente pè u sviluppu d'una agricultura durèvule.

Si puderebbe pensà ch'ella hè una bona sta riserva d'acqua ma i difensori di l'ambiente ci vèdenu à u cuntrariu u sìmbulu d'una agricultura intensiva è sragiunèvule. Si multiplichèghjanu in Francia ste bacile di più in più maiò. In e Duie Sevre, sò sèdeci in prugettu, e prime dèvenu cuntene 400.000 metricubi d'acqua, vale à dì 160 pissine olìmpiche, è a più grande accuglierà 680.000 metricubi ! Per èmpiele, s'agisce di pumpà l'acqua di e stese freàtiche d'inguernu, ciambuttendu u cìculu di l'acqua. U Cullettivu contr'à e bacile dinunzia u rìsicu d'assiccamentu di i fiumi è fiumicelli, già tocchi da e sicchine l'estate è e calate di e stese d'acque sottuterra. Per l'eculugisti, hè un aberrazione di ritene l'acqua cusì, allora ch'ella era naturalmente sottutera è prutetta da i fenòmeni d'evapurazione. L'estate, sin'à 50 % di l'acqua disopra si svapureghja per vìa di u caldu. Pumpà l'acqua ritenuta à u frescu sottuterra, à chì ghjova ? Spessu, ùn ci hè nisun stùdiu nant'à l'impattu ambientale di sta pràtica. *« Ind'i tempi, l'anziani scavàvanu u so terrenu per truvà l'acqua è annacquà e so culture o dà à beie à u bestiame »*, dìcenu l'agricultori di a Fnsea (Federazione naziunale di i sindicati di e splutazioni agrìcule). Ma què ghjera *« in i tempi »* ghjust'à puntu. Oghje l'acqua hè diventata un prublema maiò. E stese sottuterra càlanu già naturalmente, è sò pulluate da i pesticidii. Ùn neve più l'inguernu, si strùghjenu i ghjacciaghji, u cìculu di l'acqua hè ciambuttatu. L'acqua ùn hè più gràtisi, si paca perch'è si deve sparte. L'agricultori ùn sò micca tutti d'accunsentu cù ste bacile ch'ùn prufitanu ch'à una minurità frà elli, chì s'accapparèghjanu u bè di tutti. U colmu hè chì ss'agricultori sò più industriali chè agricultori, è tòccanu suvvenzioni pùbliche ! E bacile sò suvvenziunate à 70 % da l'Agenzia di l'acqua in Loire-Brittagna. S'agisce di decine di millioni di suvvenzioni agrìcule cunfiscate. Ùn sarebbe megliu di mette sti soldi à u prufittu d'un agricultura durèvule ?

A Cunfederazione paisana vole ch'ellì sìppianu aiutati l'agricultori virtuosi ch'anu pràtiche di pruvista d'acqua più rispettose di l'ambiente è di u bè cumunu. *« Sti megabacile sò ultrasuvvenziunate, ci vole à dà sti soldi à pulìtiche chì scàmbianu e pràtiche agrìcule cù sistema d'irrigazione ecunome in acqua à u serviziu di tutti i paisani,* dice torna a Cunfederazione paisana. *Di pettu à i ciambuttamenti climàtichi, ci tocca à ripensà e nostre pràtiche agrìcule. Ci vole à favurizà l'infiltrazione di l'acqua. Da quì à u 2050, u livellu di e stese d'acqua sottuterra hà da sminuisce di 30 à 50 % in u Sud Ueste. Ci vole à cambià di versu ! Chjamemu l'autorità à apre demucraticamente a quistione di a spartera di l'acqua. Dinù l'accunciamentu di u territoriu, piantendu l'artificialisazione di e terre chì ghjè una càusa maiò di u scurrimentu di l'acqua. »*

Parule di bon'sensu. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Un monde d'incertitude

La dernière prévision du GIEC et des experts du climat, dont les modèles scientifiques se renforcent au rythme des observations météorologiques constatées, a donné son verdict : au rythme actuel des politiques de lutte contre le réchauffement climatique, la température moyenne du globe terrestre aura grimpé de 2,8°C à la fin du XXIe siècle en comparaison de ce qu'elle était au milieu du XIXe siècle, avant que la révolution industrielle ne commence à saturer l'atmosphère de gaz à effet de serre produits par l'Homme.

Pour se faire un tableau de ce que cette prévision sous-tend, rappelons-nous que le réchauffement aujourd'hui constaté est de 1,1°C, et que déjà il nous est donné de constater des effets tangibles : un mois d'octobre le plus chaud de tous les temps, une mer Méditerranée plus chaude qu'elle ne l'a jamais été, 30°C des jours durant sur les côtes de Corse cet été, et une tempête cyclonique qui a balayé les côtes d'Ouest-Corse avec une soudaineté et une violence qui n'avaient jamais été connues auparavant.

Tous les scientifiques ont prévenu : au-delà de 1,5°C de réchauffement climatique, les effets ne pourront être sans conséquences graves pour l'Humanité et pour tout le vivant sur la planète. Les accords de Paris ont malgré tout retenu l'objectif de 2°C en adoptant des engagements État par État pour y parvenir. Les scientifiques ont affiné leurs prévisions : s'ils sont tenus, ces engagements ne parviendraient pas à limiter le réchauffement en deçà de 2,4°C. Et comme ils ne sont pas tenus, ce sera 2,8°C.

Face à ça, la sagesse voudrait de refaire un sommet et de réévaluer toutes ces politiques dans le sens d'un nouveau tour de vis contre les activités polueuses génératrices de CO_2 et des autres gaz à effet de serre. Or on est bien loin d'en prendre le chemin, et, dans la période actuelle, on voit venir une série de ruptures politiques qui font peur.

La première est en cours en Amérique du Sud avec l'élection présidentielle brésilienne. Le verdict des urnes sera connu après que ces lignes aient été écrites, mais le risque d'une réélection de Jair Bolsonaro est très grand*. Un seul chiffre pour mesurer l'enjeu de ce pays qui gère l'essentiel de la forêt amazonienne, poumon de l'Humanité dont la capacité d'absorption du CO_2 par photosynthèse débarrasse l'atmosphère d'une grande partie de ce que le monde y déverse : sous son seul mandat de quatre ans, la déforestation y a progressé de 75 %, alors que sous les huit ans des deux mandats de Lula, elle avait diminué de 70 %. Avec ces chiffres on comprend mieux à quel point il est important que Lula gagne comme les sondages le laissent encore entendre malgré un écart qui se resserre !

Autre élection à venir qui fait froid dans le dos, aux États-Unis, où la faible majorité de Joe Biden de 2020 contre Donald Trump est menacée lors des élections au Sénat et au Congrès qui auront lieu le mois prochain. Que les États-Unis, premier émetteur mondial, soient, ou non, dans les accords de la COP dont la 21e édition avait débouché sur les accords de Paris en 2015 est évidemment capital. La 27e édition va s'ouvrir au Caire ces jours-ci et toutes les négociations sont suspendues à ces élections dont l'issue pourraient conduire au retour au pouvoir de Donald Trump, ou de son clone, dans deux ans à Washington.

Quant à l'Europe, sa stabilité dans ses engagements climatiques est plus précaire que jamais. D'abord la volonté politique fait encore défaut, ce qui s'est vu notamment lors de la discussion de la Politique agricole commune. Mais le pire est à venir tant les élections successives confortent ceux qui sont tentés par les discours climato-sceptiques, notamment l'extrême droite. Élections gagnées pour elle en Suède et en Italie, succès assuré semble-t-il au Danemark demain, en Espagne après-demain, sans compter la Pologne et la Hongrie où ils sont déjà bien installés. Tout ça se déroule avec en toile de fond la guerre qui s'est installée en Ukraine. Nul ne peut prévoir avec certitude quels seront les effets délétères de ce conflit sur l'Europe. Les économies vont souffrir, les populations aussi, notamment les plus pauvres. La France ou l'Allemagne ont les moyens économiques d'un bouclier tarifaire qui en modèrera les effets, moyens que n'ont pas l'Italie, l'Irlande ou même la Belgique où la hausse des prix pour se chauffer cet hiver est colossale. Malgré les mécanismes de solidarité mis en place avec succès lors de la crise du Covid, les institutions européennes n'ont pas réussi cette fois à réagir de façon solidaire et coordonnée. Les effets politiques risquent d'être dévastateurs. Seule éclaircie dans ce tableau bien sombre : l'Europe est obligée d'accélérer sa transition énergétique pour échapper au chantage au gaz de la Russie. Un État a montré la voie, l'Espagne dont 47 % de l'énergie consommée provient déjà des énergies renouvelables (en France, à peine 20 %), ce qui lui permet de limiter les hausses des prix de l'énergie de façon vertueuse. L'accélération vers cette indépendance énergétique est inspirante pour l'Europe entière, et elle pourrait, par effet induit, débrancher l'Europe de la transfusion au gaz russe par laquelle, un gazoduc après l'autre, elle avait pris l'habitude d'une confortable dépendance. Certains espèrent même que cet évènement d'importance planétaire va renverser le cours des émissions de CO_2.

Fussi ella puru ! ■

** Ouf ! 51 % ! Lula est élu de justesse (lire en p.5).*

Taxe sur les plus-values immobilières des résidences secondaires

Nouvelle avancée pour la Corse !

Jean Félix Acquaviva, député de la seconde circonscription de Haute-Corse, a défendu, en séance publique de l'Assemblée nationale, un amendement au projet de loi de Finances 2023 déposé par le groupe Liberté Indépendants Outremer et Territoires sur la question des plus-values immobilières en matière de résidences secondaires. L'amendement a été adopté à une large majorité par 181 voix contre 120, sur 301 suffrages exprimés, contre l'avis du gouvernement ! C'est dire si le gouvernement est en décalage avec les attentes de nombre de territoires et de leur représentation élue. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le gouvernement est rappelé à l'ordre par l'Assemblée nationale sur cette question de la lutte contre la spéculation immobilière grâce à l'action des députés de la Corse. *« C'est la seconde fois qu'une large majorité se dégage à l'Assemblée nationale sur une taxe sur les plus-values immobilières puisque la proposition de loi que nous avons porté en février dernier et qui avait été adopté en première lecture contenait déjà cette mesure »* a commenté Jean Félix Acquaviva. *« Dans le cadre des discussions avec le Gouvernement sur le texte final à venir de la loi de Finances 2023, nous lui avons fait une nouvelle proposition de taxe plus-value. Cette nouvelle proposition étend la taxe à toutes les régions françaises, dans les zones à forte attractivité touristique notamment. Le risque d'anti-constitutionnalité est ainsi écarté. Ce n'est donc plus un argument. Le gouvernement doit entendre cette demande partagée sur de nombreux bancs. Nous devons mettre des freins à cette spéculation pour préserver le droit au logement des résidents. »* Voici son intervention devant l'Assemblée.

« La Corse, à l'instar d'autres territoires, subit une pression foncière et immobilière galopante. Une logique de spéculation foncière qui exclut puisque la création de valeurs liées aux ventes et aux reventes de résidences secondaires devient indue, puisqu'elle exclut du droit au logement ou du droit à l'accession à la propriété ceux qui ont décidé de vivre durablement sur ce territoire. C'est pour cela qu'on parle même dans cet amendement de zone de *sur-spéculation* immobilière tellement la croissance de prix devient frénétique : + 138 % en 10 ans, contre 65 % d'augmentation en moyenne française. Cela devient gabegique, cela devient déraisonnable. Aussi, cet amendement fait partie d'une série de propositions visant à – non pas taxer le stock, non pas taxer la valeur – mais taxer, majorer la plus-value immobilière, donc le flux et le bénéfice considéré comme déraisonnable en la matière, pour le rendre raisonnable. Faire en sorte qu'en deçà de cette majoration de plus-value, il y ait une baisse des prix, voire que ces ressources servent aux politiques d'accession à la propriété, au logement intermédiaire, au logement social. C'est le sens de cet amendement, en espérant qu'il trouve l'écho favorable de cette assemblée. J'associe bien sûr à cette proposition l'ensemble des territoires, basque, breton et autres, que je n'oublie pas et qui subissent le même problème. »

Le crédit d'impôt prorogé !

Michel Castellani s'est également illustré en commission des Finances, pour la défense du Crédit d'impôt corse à travers plusieurs amendements. Son intervention a permis la prorogation du crédit d'impôt jusqu'en 2025. *« J'attire l'attention de tous les collègues de tous les groupes, j'attire une nouvelle fois l'attention du gouvernement, mais il le sait »*, a plaidé Michel Castellani, *« nous sommes ici en présence d'un dispositif qui est essentiel pour la vitalité et pour la création d'entreprises, pour leur pérennité, pour la vitalité économique et sociale de la Corse, en termes d'emplois, en termes d'équilibres. Vous savez très bien que ce sont des amendements que nous défendons systématiquement à chaque loi de Finances, ce qui d'ailleurs prouve la nécessité d'un statut fiscal de développement économique et social, mais c'est une autre question que nous traitons par ailleurs. Ici, nous déposons des amendements qui vont dans le sens d'un approfondissement et d'un renforcement du crédit d'impôt pour la Corse et de son prolongement dans le temps, qui est essentiel. Nous n'envisageons pas une seconde que l'on puisse arrêter en 2023 le crédit d'impôt pour la Corse. »*

Le rapporteur général du gouvernement est allé dans son sens : *« Je partage le constat de notre collègue corse sur l'intérêt et l'impact de ce crédit d'impôt. Je vous propose effectivement de le proroger jusqu'en 2025 et de faire un rapport en 2025 pour voir effectivement ce que nous ferons après »* a dit Jean-René Cazeneuve.

Michel Castellani est également intervenu sur la question de la vulnérabilité des îles, des régions d'Outremer et d'un certain nombre de territoires économiquement en difficulté, ainsi que sur celle du coût des carburants et de la régulation de leurs prix finaux, sur la mission de l'autorité de la concurrence à ce sujet, sur le risque de disparition du groupe Ferrandi et la situation monopolistique qui pourrait s'aggraver. Le ministre en charge des Comptes publics, Gabriel Attal, s'est voulu rassurant sur ces différents points, notamment concernant l'impôt sur les société des entreprises corses, et l'a renvoyé aux discussions actuelles entre l'État et la Collectivité de Corse pour aborder tous ces points lors de prochaine réunion du mois de novembre. ■

Le président de la commission des Finances Eric Coquerel (France Insoumise) a soutenu dans le débat l'amendement *« à titre personnel »*. De même que Laurent Marcangeli, député de la première circonscription de Corse du Sud ainsi que Jean Paul Mattei, président du groupe MoDem.
Le ministre chargé des Comptes publics Gabriel Attal, invoquant l'anti-constitutionnalité de l'amendement, a renvoyé toutes mesures de spécificité fiscale aux discussions entamées entre le gouvernement et la Collectivité de Corse. Il a défendu en contrepartie, comme le rapporteur général, Jean René Cazeneuve, une proposition d'extension du zonage de majoration de la taxe d'habitation. Le gouvernement a donc demandé le retrait de l'amendement.
Ce à quoi, Jean Félix Acquaviva a répondu.

« **J'entends l'extension du zonage** pour permettre de surtaxer la taxe d'habitation, mais je voudrais quand même sur ce débat important qui ne concerne pas que la Corse, c'est pour ça qu'il est important de l'avoir ce soir, et ce n'est pas la première fois que nous l'avons d'ailleurs sur la spéculation foncière et immobilière. La surtaxation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ne vise pas à lutter contre la spéculation. Elle vise à faire contribuer justement les résidences secondaires au coût des infrastructures de ces communes. Réseaux d'électrification, réseaux d'eau, réseaux d'assainissement, qui sont dimensionnés en fonction du pic touristique. Donc c'est une logique de péréquation fiscale favorable, au rythme de vie de la cité et de leurs projets communaux. Cet outil-là, dont je rappelle qu'il a déjà été adopté dans la proposition de loi votée en première lecture le 4 février 2022, et qui a trouvé l'accord d'autres groupes ici, vise à taxer les flux, les transactions immobilières, les plus-values indues. Surtaxer les taxes d'habitation, nous sommes tout à fait d'accord, mais ne freinera pas le phénomène de revente et de vente qui fait monter les prix et qui exclut. Donc je vous invite véritablement, à l'instar de ce qui a pu être voté sur les dividendes ou d'autres sujets, sur la question de la taxation sur les flux et les plus-values indues, à avoir une réflexion beaucoup plus affinée, parce que c'est la demande majoritaire des élus de la Corse. »
L'amendement a donc été adotpé contre l'avis du gouvernement. Bravo ! ■

Brésil

Merci pour l'Amazonie !

Luiz Inácio de Lula da Silva a été élu avec 50,9 M de voix, Président du plus grand pays d'Amérique du Sud (215M d'habitants et 156 millions d'électeurs). Il devance de 2,1M suffrages le président sortant d'extrême-droite Jair Bolsonaro (49,1 %).

La mandature Bolsonaro aura été marquée par une déforestation record (60 %) de la partie brésilienne de la forêt primaire d'Amazonie. Avec l'ensemble des forêts du Brésil, la déforestation moyenne annuelle au Brésil a augmenté de 75 % sous Bolsonaro, au profit de l'exploitation d'huile de palme et d'un élevage massif pour fournir l'ultra-consommation mondiale de viande. En même temps, les peuples autochtones qui vivent de ces forêts ont été durement réprimés (augmentation de +54 % des homicides environnementaux). Suppression du ministère de l'Écologie et baisse drastique des fonds dédiés à l'environnement, son régime a été qualifié *« d'écocidaire »* au point que le pays *« poumon vert »* de la planète rejette aujourd'hui plus de CO_2 qu'il n'en absorbe !
Bolsonaro, c'est également l'apparition de milices paramilitaires, véritables organisations criminelles qui systématise en toute impunité la torture et la justice expéditive, au point de supplanter la violence des narcotrafiquants.
Son régime ultralibéral a été marqué par l'accroissement des inégalités dans un pays qui compte 55M de pauvres (moins de 2 dollars de revenus par jour), dont plus du tiers est victime de famine. 25 % des classes moyennes sont aussi particulièrement vulnérables. Pourtant le Brésil est classé 9e économie mondiale, une richesse qui profite à seulement 1 % de la population, creusant le fossé social. Le régime Bolsonaro, homophobe, raciste, sexiste, violent dans ses mots et dans ses actes, a réprimé gratuitement toutes les communautés qui n'entraient pas dans ses « normes » : gais, militants de gauche, médias... Il a été inculpé de *« crimes contre l'humanité »* pour sa gestion de la crise Covid (plus de 687.000 morts). Il a menacé de ne pas respecter le résultat des élections en cas de défaite...

Lula, c'est l'antithèse. Ouvrier métallo, leader syndical, il a été élu président de 2003 à 2011 durant lesquelles il sort 30M de Brésiliens de la misère, instaure un salaire universel pour les plus pauvres, réduit de 70 % la déforestation, et quitte la présidence avec 87 % de satisfaits. Mais la corruption qui mine le pays depuis toujours le vise. Il est accusé d'avoir bénéficié de dessous de table dans un scandale judiciaire qui fait tomber ministres et députés et est victime d'une campagne médiatique acharnée. D'aucuns dénoncent la manipulation, l'absence de preuves, le dénigrement orchestré par l'extrême droite et les services secrets américains... Le magistrat qui l'a persécuté, Sergio Moro, sera d'ailleurs nommé ministre par Bolsonaro. Lula, qui a toujours crié son innocence, est condamné à 9 ans de prison pour *corruption passive* en 2017, puis 12 ans en appel en 2018. En 2019, des écoutes téléphoniques révèlent la machination et l'entente entre procureur et magistrats. Sergio Moro y reconnaît l'avoir condamné *« pour des faits indéterminés »* ajoutant qu'il n'avait jamais affirmé que Lula avait bénéficié *« d'avantages indus »* ! En 2021, la Cour Suprême le blanchit et ordonne sa libération après 18 mois d'emprisonnement.
De nouveau élu président du Brésil, il aura fort à faire face à la corruption, l'immense pauvreté, la criminalité et les milices !
En attendant, son élection fait figure de répit pour l'Amazonie... et pour la planète ! ■ **F.G.**

Résolution du Conseil Exécutif et de l'Assemblée de Corse

Intégrer la question des prisonniers politiques au processus de discussion

Ce jeudi 27 octobre, 11 organisations de prisonniers ont envahi l'hémicycle de l'Assemblée de Corse, alors réunie en session ordinaire, pour manifester leur colère face au maintien en détention d'Alain Ferrandi et de Pierre Alessandri, ainsi que pour dénoncer le harcèlement judiciaire dont sont victimes les militants nationalistes en général.

Arritti a rendu compte la semaine dernière de leur conférence de presse à ce sujet. Entre temps, ce 26 octobre, la Cour de Cassation a cassé le jugement rendu par la Cour d'appel de Paris empêchant la remise en liberté partielle de Pierre Alessandri. Cette bonne nouvelle a été largement saluée. Elle va dans le sens des demandes maintes fois exprimées dans l'île tant par les élus de manière unanime, nationalistes ou non, que par la société corse dans sa grande majorité. Cette décision de la Cour de Cassation oblige la Cour d'Appel à se prononcer à nouveau dans ce dossier ; en considérant que la Cour d'Appel n'avait pas motivé sa décision, la Cour de Cassation sous-tend en effet que les motifs invoqués par le Parquet de trouble à l'ordre public n'en sont pas. Mais les délais de la justice sont longs, trop longs... et l'on voit bien que ce que cherche à faire Paris, c'est à gagner du temps.
Aussi, les 11 organisations sont venues réclamer plus de fermeté encore aux élus de la Corse qui s'apprêtent à s'asseoir à nouveau à la table des négociations avec le gouvernement ce mois de novembre.

L'envahissement de l'hémicycle par une centaine de militants s'est fait dans la bousculade et sous tension. Il a été condamné par le groupe de droite et dans l'opinion. *« Il y a une situation de tension qui va croissant depuis plusieurs mois, et même depuis plusieurs années »* a dit le président du Conseil Exécutif, Gilles Simeoni, *« depuis décembre 2015, la question des prisonniers politiques a été posée dans toute son acuité et nous sommes allées de promesses non tenues à des décisions de justice incompréhensibles. Il y a aussi l'aspect humain avec beaucoup de souffrance »* rappelle le président.
« Afin d'essayer de continuer à avancer ensemble », et après plusieurs heures de discussions, le Conseil Exécutif et l'Assemblée de Corse ont donc adopté une nouvelle résolution sur la question des prisonniers politiques, afin *« d'obtenir la libération de Pierre Alessandri et d'Alain Ferrandi »*, mais aussi *« la vérité sur les conditions de l'assassinat d'Yvan Colonna »*. De même que *« d'inclure la question des prisonniers politiques dans toutes ses dimensions dans le champ du dialogue »*. *« La balle est aujourd'hui dans le camp de Paris »* a dit encore Gilles Simeoni.

Le ton se durcit entre la Corse et le gouvernement et l'on peut s'interroger sur la volonté réelle de celui-ci de répondre aux attentes de la Corse. La commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna toujours pas mise en place, l'appel systématique du Parquet à chaque fois que Alain Ferrandi ou Pierre Alessandri obtiennent une mise en liberté conditionnelle, portant de droit depuis cinq ans, la façon réitérée de rejeter toute demande formulée au Palais Bourbon par nos députés sur les propositions pour améliorer la situation économique ou sociale (lire en p.4-5), tout ceci interroge...
Arritti publie ici la résolution adoptée, à l'unanimité, ce 27 octobre par l'Assemblée de Corse et par le Conseil Exécutif à la satisfaction des organisations de prisonniers (lire ci-contre). Sera-t-elle entendue ? La balle est effectivement dans le camp du gouvernement. ■

Nouveau !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

Prisonniers politiques

Michel Castellani interpelle le Garde des Sceaux

À l'occasion de son discours sur le projet de loi de Finances 2023, Michel Castellani, député de la Première circonscription de Haute-Corse a également interpellé le Garde des Sceaux sur la situation de la Corse dans le contexte où le dialogue entrepris est mis à mal (lire ci-contre). Mais en vain. Extraits.

« Je voudrais attirer l'attention du ministre et de la représentation nationale sur la situation particulière de la Corse. Vous le savez, nous avons engagé un processus de discussions entre l'État et la Collectivité de Corse. Il convient en effet d'avancer réellement dans la solution aux lourds problèmes économiques, sociaux et culturels de l'île, et je veux le redire ici, la nécessité de trouver une issue politique globale qui intègre la question des prisonniers.

Nous avons sollicité et attendons la création d'une commission d'enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur l'assassinat d'Yvan Colonna, et la Corse dans l'immense majorité de ses citoyens et de ses forces politiques, attend aussi les réponses sur la possibilité de libération conditionnelle de Pierre Alessandri et Alain Ferrandi. Hier la Cour de Cassation a ordonné. Un nouvel examen de la demande de semi-liberté de Pierre Alesandri, je souhaite que ce processus aboutisse enfin pour les deux hommes. Je souhaite, Monsieur le Garde des Sceaux, une solution conforme au droit et surtout à l'esprit du droit.

Il est de notre devoir de faire de la bonne politique et d'apporter enfin en tout domaine, économique, culturel, social, des solutions, des réponses positives à toutes les avanies dont la Corse souffre depuis tant et tant de décennies. Nous attendons. La Corse attend depuis longtemps et exprime démocratiquement cette attente, des solutions pragmatiques et adaptées. Et la question des prisonniers est une de ces attentes.

Je vous remercie. »

Le ministre est resté muet. ■

Résolution de l'Assemblée de Corse

Adoptée à l'unanimité

« **Vu** la déclaration de la délégation des élus de la Corse en date du 7 octobre 2022, également signée par des dizaines de maires et présidents d'intercommunalité,

Vu la décision de la Cour de Cassation en date du 26 octobre 2022,

Vu la déclaration co-signée par 11 associations de soutien aux prisonniers, anciens prisonniers politiques et organisations syndicales et politiques, lue et remise ce jour aux élus du Conseil exécutif de Corse et de l'Assemblée de Corse,

Le Conseil Exécutif de Corse et l'Assemblée de Corse

Rappellent et réitèrent les termes de la déclaration des élus de la Corse en date du 7 octobre 2022 ;

Considèrent que ce sont aujourd'hui les maintiens en détention de Pierre Alessandri et d'Alain Ferrandi qui sont et peuvent être générateurs d'un trouble à l'ordre public, et non leur accès à un régime de semi-liberté ;

Relèvent que cette motivation, uniquement fondée sur le trouble à l'ordre public, ignore totalement les logiques de démocratie, de dialogue et d'apaisement qui prévalent en Corse depuis plusieurs années ;

Soulignent que l'arrêt de la Cour de Cassation en date du 26 octobre 2022 ouvre la voie à un réexamen rapide des demandes de semi-liberté régulièrement déposées depuis 2021 par Pierre Alessandri et Alain Ferrandi ;

Souhaitent que ces demandes soient examinées au plus vite ;

Affirment qu'après plus de 23 années de détention, la libération de ces deux hommes est conforme au droit et à la justice, aspiration partagée par la société corse dans toutes ses composantes ;

Rappellent que cette position, comme celle de l'exigence de vérité et de justice pour Yvan Colonna, a été exprimée à plusieurs reprises de façon solennelle et unanime tant par l'Assemblée de Corse et le Conseil Exécutif de Corse, que par de très nombreux maires, parlementaires, élus, et organisations humanitaires, en Corse comme à l'extérieur de l'île ;

Considèrent que le refus incompréhensible de permettre à Pierre Alessandri et à Alain Ferrandi d'accéder à un régime de semi-liberté suscite au sein de la société corse des tensions qui mettent en danger le processus de discussion engagé entre la Corse et l'État ;

Aspirent à poursuivre le processus de dialogue dans des conditions apaisées ;

Demandent donc, solennellement, au plus haut niveau du Gouvernement et de l'État, des actes politiques, prenant en compte l'ensemble de ces éléments, de façon à créer les conditions de la reprise du processus en cours ;

Rappelant que dans l'histoire contemporaine de la Corse, les négociations politiques ont toujours pris en compte la question des prisonniers,

Demandent que le processus de discussion engagé entre la Corse et l'État intègre cette problématique dans toutes ses dimensions (retour à la liberté, condamnations pécuniaires, Fijait, logique d'apaisement en direction des jeunes ayant participé aux manifestations du printemps dernier).

Demandent qu'une réunion sur cette question, associant les associations de prisonniers et anciens prisonniers, leurs avocats, les élus de la Corse, et des représentants du gouvernement soit organisée au plus vite, dès le mois de novembre 2022. » ■

Lezzioni di storia
Max Simeoni

Autunumia, 1991 Troisième partie

Arritti poursuit son rappel de *Autunumìa* de juin 1991, entamé dans les deux précédents numéros. Après la parution du premier *Autunumìa* en 1974, sous l'égide de l'ARC, cette seconde édition est publiée par l'UPC, Unione di u Pòpulu Corsu qui a pris la suite de l'ARC dissoute après les évènements d'Aleria. La famille nationaliste s'est diversifiée, les politiques d'unione et les ruptures se sont succédées, pendant que l'État a poursuivi sa politique de répression. L'Europe est en construction, l'identité des peuples s'affirme. C'est le moment de clarifier les objectifs. *Autunumìa* 1991 aborde tous les aspects du problème corse et cherche à tracer une voie. Voici la troisième partie de notre rappel des grandes lignes de cet ouvrage.

Il faut un plan de développement

Transports. Extérieurs: maîtrise par l'Office des Transports avec trois objectifs: l'environnement méditerranéen, l'agricuture (p.119), la pêche (p.125) qui est sous valorisée. Diverse: ouest qualité-fonds marins considérables (200 bateaux sur 300). L'est corse, talus continental espèces souvent moins nobles, plus abondantes: chalutiers. 18 bateaux sur 90.
La profession est sur les *«petits métiers»* ont un meilleur revenu dans les conditions actuelles. *800 tonnes à l'ouest, sur le plateau Est, 700 tonnes.* On peut augmenter à 1.100 tonnes et 1.500 tonnes. Grandes quantités non pêchées d'anchois et de sardines, et le thon. Donc 1.000 tonnes de plus à pêcher possibles. Mais les mareyeurs bloquent, il n'y a pas assez de valeur ajoutée (13.000 tonnes pêchées en Sardaigne pour 1.500 en Corse). L'organisation du marché reste donc à faire. Les petits métiers ont un meilleur revenu. Modernisation de la flottille: économie de carburant, ports de Pêche, collecte du poisson à proximité, structures de froid, réparer sur place... 2.000 tonnes d'espèces non pêchées à l'Est: un grand port de pêche (Taverna-Campuloru ?) avec maintenance, aquaculture (étangs), criée, conditionnement, ou transformation.
La pollution affecte les ressources, les eaux corses sont une exception, l'État cependant applique le plan européen de réduction. Les eaux corses seraient sacrifiées. Donc d'abord atteindre un niveau de production. Le pélagique inexploité au détriment du trémail. Collaboration des professionnels avec la formation et la recherche (Ifremer, EAM, Université) Faire de la Corse une réserve naturelle. Contre la politique européenne, une politique locale: des projets précis de développement inscrits dans le Schéma d'aménagement et le Plan de développement régional.

Maîtriser le tourisme. Maîtrise quantitative en période de pointe (mois d'août 400.000 touristes pour 200.000 résidents), il faut mieux les répartir. Pourquoi on est arrivé à cela ? Effort à porter sur les transports maritimes et la Continuité territoriale, des paquebots plus énormes (trois fois plus de passagers qu'il y a 10 ans !), et les compagnies italiennes, créent un flux au gré de la demande ! Proximité géographique et culturelle et près des centres du Nord européen. Le pont terrestre de la plaine Orientale de la desserte de la Sardaigne avantage les compagnies italiennes. Seul le mois d'août est rempli, juillet morne, arrière-saison qui stagne. Faute de réagir, la Corse est submergée avec des conséquences sur l'écologie et socio-culturelles. La faillite économique est possible.
La maîtrise quantitative dans une île est pourtant simple si l'on a une volonté politique.
Maîtrise qualitative: il y a du potentiel: variété, dépaysement, attractivité, climat, contraste culturel, la Corse peut moduler son tourisme. Le contraire est fait, un maximum de lits de plein air, le dur plus favorable à l'étalement de la saison et au 3e âge. Pas de lieux prévus pour des colloques... Nord de mer rien autour de San Fiurenzu, Ìsula Rossa, Prupià. Portivechju. Non organisée, Aiacciu est proche. Sant'Ambrosgiu, un désert et du vent...
Priorité aux petites affaires familiales (contacts et accueil) et non aux trusts. Vocation du tourisme de la Corse mais un tourisme pour nos intérêts collectifs ! Tourisme pour l'économie Corse. Trompe l'œil que le nombre transporté, mais avec quelle compagnie ? Qui l'héberge ? Consomme-t-il des produits locaux ou importés ? Venu hors saison ou en août ? Les dépenses dans l'économie corse le plus bas en Méditerranée !
Quatre objectifs: accueil/hébergement, intérieur/parc régional, confort meilleur, diversification (canoë, kayak, pêche, randonnée à pied, à cheval, ski, alpinisme... thermalisme. Il faut un plan de développement).

Les ressources naturelles. La forêt avec grande surface et bois de qualité, surface mais incendies, une forêt privée indivise, à l'abandon, des débouchés: le bâtiment *«charpentes, un marché restreint...».* En matière de sylviculture, on compte de 60 à 80 ans pour la repousse. Les petits bois, pas de débouchés, dépresser, troncs dans les scieries. Autre valorisation: le bois énergie remplaçant fioul ou gaz.
Soutien de la filière: scieries, puis menuiseries, ébénisteries, aluminium, PCV, charpentes métalliques, mais pas de lamellé-collé, décors, mobilier fonctionnel. La filière bois est réduite, et dans quelques années elle sera destinée à l'exportation vers les ports de Méditerranée. Schéma colonial: on prélève les matières premières naturellement produites et on les transforme ailleurs pour les exporter partout, y compris à ceux qui ont fourni les matières premières. Un centre technique du bois va être créé par l'Université.

Élargissement des autres filières. Liège, pierre, plantes aromatiques... Maîtrise des ressources et des marchés. Intervention de l'Agence de développement.
Île des énergies nouvelles: une situation de dépendance, seule l'hydroélectricité

(4% de potentiel sauvage, 26% dans l'Hexagone) mais faible volonté locale, EDF monopole d'État que ses intérêts propres motivent. Atout pourtant important en Méditerranée (900 mm de précipitation pour 1.000 GWh LR. Les besoins de l'île s'élèveraient à 1.000 GWh: autonomie énergétique possible. Or l'île est dépendante à 70%.
De plus, un barrage est une réserve d'eau pour l'agriculture et la prévention des incendies.
Depuis 1970, EDF refuse l'équipement hydroélectrique et préfère les centrales thermiques au fioul lourd (faible puissance pour marchés limités et export de cette technologie (DOM, etc.). Puis vers 1984, opposition sur l'île du nouveau choc pétrolier et surproduction d'origine nucléaire, câble sous-marin Italie-Corse, grâce à ICO, EDF peut fournir ses centrales thermiques et vendre de l'électricité à l'Italie. Autre projet européen: un gazoduc entre l'Italie et la Sardaigne pour une meilleure rentabilité. Avenir de la Corse vers une dépendance accrue.
Alternative: l'île des énergies nouvelles: ensoleillement, montagne et pluies abondantes, bonne potentialité hydroélectrique, couverture végétale importante et souvent dense. La partie Sud, vents réguliers favorables à des sites éoliens. Toute les énergies renouvelables: hydraulique, solaire, biomasse, éolien! Les énergies renouvelables plus qu'ailleurs sur l'Hexagone: 1.000 GWh pour actuellement 350 à 400 GWh avec 6 sites. La vocation est très nette et de multiples activités en perspective. Ces énergies possibles sont rendues obligatoires. Le sud de l'Europe et la Corse. Un laboratoire grandeur nature: l'île des énergies nouvelles en Europe!
Les autres peuples insulaires et nous face à la logique macro-économique des continents préserver leur production autonome et surtout l'Energie. C'est une priorité politique et ce sera, s'il le faut, un combat politique.

Les autres activités de production. Tissu existant (artisanat, PMI), favorable à la création d'emplois, modernisation, extensions... Priorité pour celles du Plan de développement: «pépinières d'entreprises», PME.
Un environnement performant: niveau de recherche et formation. D'où le CRITT rattaché à l'Université de Corse. Partenariat extérieur (technicité, exportations). Corse et Sardaigne liées dans le Marché unique. ■
À suivre.

U 25 di nuvembre à u Teatru

Antone Ciosi in Bastia!

Hè sempre un evenimentu quandu Antone Ciosi annunzia un cuncertu! Di sicuru, e piazze anu da parte sùbitu... Serà à u teatru di Bastia u 25 di nuvembre pròssimu! Hè più chè un appuntamentu cù a so voce, calda è prufonda, è u piacè di rivede quellu artistu tamantu nant'à a scena di u teatru di Bastia. Hè dinù un appuntamentu ch'ellu piglia cù a cità di a so giuventù: ***In Bastia*** hè l'intìtulu di u so novu dischettu!

Dapoi u 1963 induv'ellu hà vintu u primu festivale di u cantu corsu à l'Olympia, cù *Paese Spentu*, Antone Ciosi ùn hà mai chitatu a scena. Ancu puru quand'ellu hà passatu, dui anni fà, a manu à i più giòvani, cù u so dischettu «Duetti», ellu, u pilastru di u cantu corsu!
(leghje ARRITTI 2673 nant'à u nostru situ: arritti.corsica).
Oghje Antone Ciosi ci rigala un antru dischettu. U 42u di a so bellìssima vita di cantarinu. Un travagliu chì li tenìa à core dapoi un pezzu, un umagiu à Bastia, ssa cità induv'ellu hà passatu a so giuventù è, cù ellu, à l'autori ch'ellu hà scupertu tandu: *«l'Annarella, i Marfisi è tutti quanti! Anu datu à a Corsica tante belle canzone»* dice ssa bellìssima voce di Corsica! È ssu dischettu veradimente, ci colma d'emuzione è d'allegrìa. U pueta, tragulinu di u cantu corsu, canta, ma dinù conta, cum'ellu a sà fà cusì bè! È ci conta Bastia, cumu l'avemu cunnisciuta, cum'ella hè sempre stata, in a so *Citatella*, u so mercatu, i so lochi, da *e palme di a piazza San Niculà* à Lupinu è Sant'Antò, da Terra Vechja à Terra Nova... cù u so *campanile di San Ghjuvà, a so falata di Ficaghjola, quand'ellu spunta u sole*, quand'ellu si chjina. In l'odori di i so carrughji, cù a so ghjente è e so fiure pupulare, e so cantine, u so portu, i so pescatori, i mughji di e so pisciaie, e spressioni bastiaccie, e riturnelle, i cusì belli ricordi di i tempi beati è di tante è tante risate è spartere! Antone Ciosi hà a nustalgìa di ssi belli tempi scorsi, di e fole, di a stòria di Pesciu Anguilla. È si ghjoca di u *matrimoniu di Biasginu* o di i stalvatoghji di *Manuè*. Antone Ciosi ci dice u so Bastia, è canta, è conta, è ricòllanu à tempu in mente i nostri i ricordi à noi, u nostru u Bastia, a nostra pròpia nustalgìa... Tant'emuzione è bellezze d'oghje è di tandu! Hè bè ancu pè i giòvani chì puderanu scopre anch'elli ssi mumenti beati è stuzzicaghjoli di l'autori di Petru Matteu Luciana (Vattalapesca) o Bastianu Dalzeto, è tant'altri, da Dumènicu o Filippu Marfisi, Marie Jean Vinciguerra, Ghjàcumu Fusina... Si ricunnòscenu in ssu dischettu e voce di Hubert Tempête, Henri Olmeta, Marie Ange Geronimi, Valerie Franceschetti... partecipèghjanu dinù e so figliuline, Luisa è Rosalie. Antone Ciosi ringrazieghja torna *«tutti ssi generosi musicanti è cantarini»*, Pierre Blanchard, Stéphane Chandelier, David Chiron, *l'amicu* Ghjacintu Maestracci, François Lassere, Jean Louis Simonpieri, Gregory Polpone *«pè e so voce nustrale!»* et Fred Perrez *«l'indianu»*. *«Un grande ringraziu à Thomas Dutronc pè a so partecipazione è a so bella ghitara»* dice Antone Ciosi. È, ben intesa, u so figliolu talentuosu, Jérôme Ciosi. Dinù Patrick Wallet è François Nicolas pè e fottò di u dischettu, Mario Levesque pè a realisazione gràfficca, Alban Sturaro *«magizianu di u sonu è di una grande tecnulugìa»*, Nicolas Rosemond per l'assistenza à u sonu dinù, u Studio Coppelia è a pruduzzione: Jean Philippe Olivi di Olivi Music.
Eccu, passerete veramente un bellu mumentu cù ssu dischettu chì ci parla in fin'di contu d'una stòria d'amore. È u puderete scopre in so fòrmula spetàculu, sè vo venite u 25 di nuvembre à u teatru di Bastia! Simu in fretta d'esse à ss'appuntamentu!
À ringraziavvi o Sgiò Antone Ciosi per cusì belli rigali chè vo ci fate! ■
Fabiana Giovannini.

Bastia ricordi

Bastia la vita apre i tendoni à u mare turchinu
Bastia la gioia balla trinniconi à son'di viulinu
Bastia ricordi di li tempi andati
In core zitellinu
Chì tempu veranu quellu di u core
L'anni si ne vanu ma ferma l'amore. ■

Ecunumìa

Le long calvaire du site thermal de Caldaniccia

Voilà bientôt 40 ans, la relance du site des eaux thermales de Caldaniccia était au programme des candidats « Per un Avvene Corsu » aux élections municipales d'Aiacciu. La liste expliquait alors que ce site thermal était un des plus prometteurs de Corse, compte tenu de la qualité de ses eaux qui ont été exploitées durant des décennies lors des années glorieuses du thermalisme, quand nombre de maladies étaient encore non soignées par la médecine. La nature sulfureuse de ses eaux, comme à Brides les Bains ou Vichy, là où le thermalisme est une créneau économique toujours porteur, en faisait encore un site favorable pour une médecine douce. Ce qui n'est pas le cas par exemple des eaux ferrugineuses comme celles d'Orezza qui ont perdu tout intérêt thérapeutique depuis que l'absorption de quelques comprimés suffisent à compenser les carences en fer dans les organismes.
Plus encore, à l'heure où la thérapie par le soleil de maladies mal connues comme le psoriasis pouvait amener de nouvelles clientèles à ce site situé à deux pas de la mer, le pari économique était largement envisageable, d'autant que le seul investissement nécessaire sur le site lui-même est celui de l'établissement thermal, le golfe d'Aiacciu disposant largement de toute la capacité hôtelière nécessaire pour accueillir les curistes et leur offrir un cadre de station thermale complète.

Le site de Caldaniccia, situé sur la commune de Sàrrula Carcupinu en limite immédiate de la ville d'Aiacciu, n'a gardé de son passé thermal qu'une ruine éventrée et une fontaine dont l'eau qui en sort chaude est pleine de qualités thérapeutiques. Ceux qui la connaissent encore sont souvent des ouvriers du bâtiments aux mains crevassées par le ciment qui vont soulager leur mal en s'y lavant régulièrement au bout d'un tuyau en plastique posé à même le sol.
Mais, depuis 40 ans, le site de Caldaniccia, alors propriété du département, a subi les assauts de toutes les décisions à courte vue. Au tournant des années 80, le Conseil Général avait besoin de déplacer le parc de ses véhicules d'entretien de la voierie. Caldaniccia a été alors choisie pour accueillir le garage, le bitume, l'atelier de réparation et d'entretien, autant d'activités potentiellement polluantes placées dans le périmètre de protection de la nappe souterraine où se stockent les eaux chaudes sulfureuses.
Puis vint le tour d'un centre de déchets, à proximité immédiate, puis d'une zone commercialo-industrielle qui a depuis colonisé tous les abords du site en y implantant la plus grande surface commerciale de Corse et sans doute une des plus grandes de Méditerranée !

Que reste-t-il désormais de ce site au potentiel économique et sanitaire évident ? Quelle possibilité pour son développement ? Tout est-il vraiment définitivement gâché par ces années de totale inconscience ?
La mairie de Sàrrula, la CAPA et la Collectivité de Corse ne devraient-elles pas lancer un audit pour en juger sur des bases éclairées, et faire tout ce qu'il est encore possible avant qu'un énième projet, un accès routier cette fois, ne vienne définitivement ensevelir un site qui comporte encore un espace préservé assez vaste pour son aménagement ?
Le Collectif Terra a soulevé avec raison cette question d'un patrimoine qu'on sacrifie sur l'autel des projets à courte vue. Arritti les en félicite et espère que leur action aura enfin réveillé ceux qui agissent parfois par ignorance. ■ **F.A.**

Pénétrante Est

Conférence de presse du Collectif Terra

Regroupant une dizaine d'associations, le collectif Terra donnait une conférence de presse sur site ce 27 octobre pour dénoncer ce projet de la Collectivité de Corse d'une « Pénétrante Est » de la ville d'Aiacciu. En reliant le rond-point de Caldaniccia à Bodiccione, sur la Rocade, cette nouvelle route traversera en effet les anciens bains de la source thermale et ses meilleurs sites de forages, condamnant selon les associations son exploitation et son potentiel économique, sanitaire, énergétique, environnemental, touristique… Une aberration !
L'histoire de la source remonte à plusieurs siècles. « *Ses potentialités curatives et géothermiques sont connues et sont une vraie richesse* » pour le Collectif Terra qui dénonce ce projet qui « *hypothèque toute future utilisation curative – eaux utilisées dans les domaines respiratoires et dermatologiques, mais aussi géothermique – eaux du réservoir profond à plus de 100 °C constituant ainsi une ressource énergétique importante* ».
« *Dans le contexte géopolitique actuel, la chaleur de l'eau profonde qui se trouve sous nos pieds, pourrait permettre d'avoir une énergie pour alimenter le chauffage d'appartement, voire produire de l'électricité* » s'offusquent encore les militants écologistes. Et de citer des exemples d'exploitations géothermiques, comme à Vélizy-Villacoublay, en région parisienne, qui a inauguré une centrale géothermique en 2021 pour alimenter en chauffage quelques 12.000 logements.
« *Les risques [du projet] de pollution du réservoir sous-jacent ne sont pas négligeables. Il est regrettable que les données scientifiques établies dès 1986 n'aient pas été utilisées pour positionner giratoire et routes de façon à préserver ce patrimoine naturel. Les forages réalisés avant 1986 n'excèdent pas une soixantaine de mètres. Une ressource géothermique potentielle est à rechercher avec des forages profonds (200 à 400 m), à condition de prendre dès maintenant des mesures de protection du réservoir profond* ».
Le Collectif réclame des études par un expert indépendant pour évaluer la qualité de l'eau et son potentiel, eu égard à l'urbanisation galopante de ces dernières décennies. Pour Terra, réhabiliter les thermes de Caldaniccia permettrait de créer de l'emploi et de dynamiser toute la région.
La CdC, de son côté, assure de ses intentions de préserver la source dans son projet. Rappelons que le Padduc souligne le potentiel des sources thermales de Corse, que ce soit au niveau curatif ou du débouché touristique. Comme il appelle d'ailleurs à une maîtrise de l'urbanisation et de nos politiques d'aménagement du territoire. Alors à quand un vrai projet pour les bains de Caldaniccia ? ■ **ARRITTI.**

Dolu

Simon Fazi

Avvèdeci o fratellu !

Patriottu di e prim'ore, à fiancu à noi tutta a so vita militante, Simon Fazi di Sant'Antone di A Ghisunaccia, si n'hè andatu. Sò parechji i fratelli patriotti chì l'aspèttanu in Paradisu per ammentà inseme tante lotte è castichi. Simon era di prima trinca, omu di pace è di cunvinzione. Amicu fidu, innamuratu di a Corsica, di a so stòria, di a so lingua è di a so cultura. Agricultoru, appassiunatu di a so terra, hà scumbattutu dinù cum'è sindicalistu. Face parte di sse generazioni ch'anu sappiutu dà di pettu à i guai è l'inghjustizie quandu ùn era fàciule. Hè statu ancu imprigiunatu à tortu in u quadru di a cusì detta « pista agrìcula », inventata da u sistema ghjudiziariu per caccighjà i naziunalisti. Strappatu à a so vigna è à u so bestiame, purtatu in Parigi, hè statu imprigiunatu parechji mesi è inculpatu durante 20 anni nanzu chì u Statu culuniale ricunnosci ch'ellu s'era sbagliatu. Puru, hè sempre firmatu ùmile è arrittu.

A to moglie, i to figlioli, a to figliulina, tutti i t'amichi è fratelli di lotta, ti pièngjhjenu. Riposi in pace o Simon. ■

Annunzii legali

CG2R
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT CHIOSO NUOVO
20110 BELVEDERE-CAMPOMORO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Belvédère-Campomoro du 10 octobre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : CG2R
Siège social : Lieudit Chioso Nuovo, 20110 BELVEDERE-CAMPOMORO
Objet social : l'acquisition, l'administration, la gestion des biens immobiliers familiaux et de tout autre bien immobilier ainsi que la réalisation de toute opération financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Madame Pauline CASALTA, née le 19 août 1992 à Marseille (13), demeurant au lieudit Chioso del Vigna, 20110 Belvédère-Campomoro.
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions entre associés uniquement.
Agrément obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

ANNONCES LÉGALES
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR : STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

SCI LAGUNA
Résidence Matunera Casatorra
20290 Biguglia

Réunis au siégé social en Assemblée générale extraordinaire le 12 octobre 2022 ont décidé de la dissolution de la SCI Laguna sise Résidence Matunera Casatorra 20290 Biguglia et ont nommé liquidateur Monsieur Antoine Ambrosioni actuel gérant de la SCI, chargé d'effectuer toutes opérations et formalités relatives.

Signé Antoine Ambrosioni

SOCIETE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS CIPRIANI
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 7 622 EUROS
SIEGE SOCIAL : GUAGNO 20160 VICO
400 086 005 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 17 octobre 2022, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Jean CIPRIANI, gérant, intervenu le 12 mars 2021 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance

A vostra publicità

Pour faire paraître votre encart publicitaire dans Arritti, contactez Ange Giovannini au **06 81 54 73 98** ou par mél **arritti2@wanadoo.fr**
Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet **www.arritti.corsica**

Nouveau !

Vous pouvez vous abonner en ligne

Désormais, vous pouvez vous abonner ou vous ré-abonner à Arritti directement sur internet, par carte bancaire (paiement sécurisé) : www.arritti.corsica/abbunamentu

Bien sûr, pour ceux qui ne possède pas de carte bancaire, vous pouvez toujours nous adresser un chèque de 55 € à : ARRITTI, 5, Bd de Montera, 20200 BASTIA.

Arritti

ARRITTI

Dapoi 1966

settimanale naziunalistu corsu

Chaque semaine, recevez chez vous toute l'actualité de la Corse et d'ailleurs.

S'abonner à ARRITTI, c'est rester en lien avec l'actualité de l'île.
C'est contribuer aux avancées du peuple corse et à promouvoir la liberté d'expression dans un monde où la presse libre se débat dans les difficultés.

Lighjite ARRITTI. Infurmàtevi nant'à analisi nustrale è attualità aurupea ch'ùn si tròvanu nant'à l'altri mèdia.

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbunamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica